



Lycée Antoine
5, rue de Longvic
21300 CHENOVE
Tel 03.80.52.23.23
0211356k@ac-dijon.fr

LIVRET D'INSCRIPTION
BTS
Rentrée 2023-2024

Document
à compléter
et à signer

Fiche renseignements

Identité de l'étudiant

Nom* : _____
Prénom* : _____
Né(e) le* : _____ à* : _____
Nationalité* : _____
Numéro de téléphone portable : _____ Régime* : externe / demi-pension
Classe rentrée 2023* : _____ Établissement d'origine* : _____

Responsable légal A (personne contactée en priorité)

Nom Prénom* : _____
Adresse* : _____
Code Postal* : _____ Commune* : _____
] Numéro de téléphone portable* : _____
@ Adresse mail* : _____
Situation emploi : en activité / sans activité / retraité Foyer d'accueil
Profession : _____ Nom éducateur : _____

* informations OBLIGATOIRES

Responsable légal B

Nom Prénom : _____
Adresse (si différente du responsable légal A) : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
] Numéro de téléphone portable : _____
@ Adresse mail : _____
Situation emploi : en activité / sans activité / retraité
Profession : _____

Situation parentale

en couple séparés : qui possède l'autorité parentale ? étudiant isolé
 père et mère / mère uniquement / père uniquement

Responsable financier : personne qui règle les frais scolaires (à remplir obligatoirement)

Responsable légal A / Responsable légal B
 Autre :
[SI AUTRE PERSONNE] Nom Prénom : _____
Adresse (si différente du responsable légal A) : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
] Numéro de téléphone portable : _____
@ Adresse mail : _____

Autre personne à contacter

Nom, Prénom : _____
Lien de parenté : _____
] Numéro de téléphone portable : _____
@ Adresse mail : _____

RÉGIME

 EXTERNE**Pour déjeuner à la demi-pension, vous avez le choix entre 3 possibilités :**

- **A la prestation :** Le prix du repas est de **4,62€**.

Pour la rentrée 2023-2024, il vous sera demandé un chèque de 69,30€ (correspondant à 15 repas) pour alimenter, une première fois, la carte self de votre enfant. Par la suite, vous rechargerez au fur et à mesure suivant la consommation de votre enfant. Sa carte lui sera remise au premier passage au restaurant scolaire.

L'ordre du chèque est : *Régisseur du Lycée Antoine* (merci de noter nom/prénom de votre enfant au dos du chèque).

A savoir : Si votre enfant est boursier, nous pouvons prélever, avec votre accord, une partie ou la totalité de la bourse, à chaque trimestre, pour créditer la carte de self.

- **Au Forfait :** Le coût du forfait « **Demi-pension 5 jours** » est de **613,80€** pour l'année scolaire 2023-2024. Ce montant est divisé en 3 trimestres, soit 204,60€/trimestre.

Le paiement se fera à réception de facture, qui vous sera envoyée à chaque début de trimestre.

A savoir : Si votre enfant est boursier, la bourse sera automatiquement déduite du forfait.

Au Forfait : Le coût du forfait « **Demi-pension 4 jours** » est de **522,72€** pour l'année scolaire 2023-2024. Ce montant est divisé en 3 trimestres, soit 174,24€/trimestre.

Jours choisis :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

NB : Pour les bourses, veuillez vous adresser au CROUS de Dijon

Vos données sont collectées par le Lycée Antoine.

Le responsable de traitement est le chef d'établissement.

Les informations personnelles collectées serviront à alimenter les traitements suivants : fiche secrétariat, fiche intendance, fiche vie scolaire et fiche infirmerie.

D'autres traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement.

Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si l'élève est mineur), vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données par voie électronique dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr ou postale : Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comte - Délégué à la protection des données – 10 rue de la Convention – 25030 BESANCON Cedex.

Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le délégué à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintess>